

Numérique

## STRATÉGIE D'ACCÉLÉRATION CLOUD



© Da kuk / Getty images

La numérisation de la société s'accompagne d'un recours massif aux technologies du Cloud pour héberger et traiter nos données. La maîtrise de ces technologies est impérative pour garantir notre souveraineté numérique et permettre à la France de prendre part aux innovations à venir.



## **Dans le cadre du Plan « France Relance » et du Programme d'investissements d'avenir, le Gouvernement lance une stratégie d'accélération « Cloud ».**

Dans le cadre du 4ème programme d'investissements d'avenir, le Cloud fait partie des marchés identifiés comme prioritaires, à fort potentiel de croissance et répondant à des enjeux sociétaux majeurs. Une stratégie d'accélération est en cours d'élaboration, sous le pilotage de la direction générale des entreprises et en lien avec toutes les administrations compétentes sur le sujet, afin d'identifier les chantiers prioritaires à mettre en œuvre.

### **LE CLOUD EN QUELQUES MOTS**

---

Le Cloud représente l'ensemble des services mutualisés, accessibles via internet, à la demande, payés à l'usage et par extension certaines des infrastructures sous-jacentes (datacenters notamment). Les services de stockages de document en ligne, de messageries en ligne, de streaming vidéo sont des exemples de services Cloud.

De plus en plus de citoyens, d'entreprises ou d'administrations publiques ont recours au Cloud pour héberger et traiter leurs données. Une tendance qui est destinée à se poursuivre du fait de la numérisation progressive de nos sociétés et des besoins croissants de données et de capacités de calcul notamment pour les algorithmes d'intelligence artificielle.

### **POURQUOI UNE STRATÉGIE CLOUD ?**

---

Les acteurs français et européens, publics comme privés, ont massivement recours à des services de Cloud pour héberger et traiter leurs données. Or les principaux fournisseurs de ces services sont des entreprises extra-communautaires parfois soumises à des législations à portée extraterritoriale pouvant menacer la souveraineté sur nos données.

Voitures autonomes, chaînes de production automatisées, bâtiments connectés, objets connectés, gestion des réseaux électriques distribués, traitements massifs de données climatiques, toutes ces applications ou innovations ont besoin d'infrastructures et de services permettant d'héberger et de traiter de formidables quantités de données. Si le Cloud est aujourd'hui un élément important de l'économie numérique, il est destiné à devenir une brique essentielle de l'économie en général en fournissant les outils nécessaires à l'innovation dans des secteurs allant bien au-delà du numérique.

S'il est clair que les besoins de Cloud sont destinés à croître fortement, que la France et l'Europe doivent se doter des infrastructures et des services pour y répondre, ceci ne doit pas se faire au détriment de nos engagements pour le climat. C'est pourquoi il est également essentiel de maîtriser la consommation énergétique du Cloud.

# UNE STRATÉGIE NATIONALE, 5 PRIORITÉS

---

Afin de garantir notre souveraineté numérique, de doter la France des capacités de Cloud nécessaires pour assurer sa participations aux prochaines évolutions technologiques, dans le respect de nos engagements en faveur de l'environnement, la stratégie nationale s'appuie sur 5 priorités, toutes articulées avec l'échelon européen :

- 1** Renforcer notre souveraineté numérique en soutenant la création et l'usage de solutions de confiance, c'est-à-dire, de solutions qui protègent les données des citoyens, des entreprises et des administrations françaises, conformément aux valeurs européennes.
- 2** Soutenir le développement de l'offre de la filière industrielle française du Cloud, et promouvoir l'interopérabilité, la portabilité et la réversibilité.
- 3** Soutenir la recherche, le développement et l'innovation dans les domaines du Cloud avec un fort potentiel de création de valeur tels que l'Intelligence Artificielle, la 5G ou le edge computing.
- 4** Soutenir le verdissement de la filière Cloud.
- 5** Soutenir la formation aux technologies du Cloud.

## APPEL À PROJETS ATF PLATEFORMES NUMÉRIQUES ET MUTUALISATION DE DONNÉES POUR LES FILIÈRES

Cet appel à projet a vocation à renforcer la compétitivité des filières stratégiques françaises en soutenant la mise en place de plateformes numériques dans les filières, ainsi que des initiatives de mutualisation et de partage de données destinées au développement de traitement de données.

Cet appel à projets est clôturé depuis le  
**24 novembre 2021**

## LE PROJET IMPORTANT D'INTÉRÊT EUROPÉEN COMMUN (PIEEC)

Un Appel à Manifestation d'intérêt a déjà permis d'identifier une cinquantaine de projets de R&D pour une assiette totale d'environ 1,5 Md€. Ces projets impliquent des grands groupes, des PME, des start-ups et des organismes de recherche, et couvrent les domaines des plateformes de travail collaboratives, du edge-computing, notamment dans le contexte de l'IoT, ainsi que des communications sécurisées.

Les premiers projets débiteront dans les prochains mois tandis que les plus importants d'entre-eux seront financés dans le cadre d'un Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIEEC) réunissant à ce jour 11 Etats membres : la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, le Luxembourg, la Slovénie, la Hongrie, la Tchéquie, la Pologne et la Lettonie. Ce PIEEC aura notamment pour ambition de développer une offre de Cloud européenne verte dans les domaines de rupture technologique, tels que le edge computing.

Plus d'informations sur le PIEEC



## LE PLAN INDUSTRIEL DE SOUTIEN À LA FILIÈRE CLOUD

Le Gouvernement a présenté au début du mois de novembre 2021 le **plan industriel de soutien à la filière cloud française**, troisième volet de la stratégie nationale d'accélération.

Ce plan doté de

**1,8 Md€ sur quatre ans**

, dont 667 M€ de financement public, 680 M€ de cofinancements privés et 444 M€ de financements européens

, mise sur l'innovation et les atouts de l'écosystème français du Cloud en :



soutenant l'effort des

**offres françaises innovantes**

, y compris provenant du logiciel libre ;



accélérant le

**passage à l'échelle des acteurs français sur les technologies critiques**

très demandées, telles le

*big data*

ou le travail collaboratif ;



intensifiant le

**développement de technologies de rupture à horizon 2025**

, telles que

*l'edge computing*

afin de positionner la filière européenne comme un futur champion.

Plus d'informations sur le plan industriel de soutien à la filière Cloud

## COORDINATEUR NATIONAL CLOUD

**Adrien Laroche**

adrien.laroche[ @ ]finances.gouv.fr

### Liens et téléchargements



En savoir plus sur l'ensemble des stratégies d'accélération sur le site du Gouvernement



### Mots clés

Stratégie d'accélération

Cloud

France 2030

*Mis à jour le 21/04/2022*

## PARTAGER

